

# Comité externe d'examen de la GRC

2021-2022

## **Plan ministériel**

---

L'honorable William Sterling Blair, C.P., C.O.M, député  
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2021

Numéro de cat. PS20-6F-PDF

ISSN 2371-7831

---

## Table des matières

De la part du président .....	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus .....	5
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC.....	5
Services internes : résultats prévus .....	9
Dépenses et ressources humaines .....	11
Dépenses prévues .....	11
Ressources humaines prévues .....	13
Budget des dépenses par crédit voté .....	13
État des résultats condensé prospectif .....	13
Renseignements ministériels.....	15
Profil organisationnel .....	15
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités .....	15
Cadre de présentation de rapports.....	15
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	17
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	17
Dépenses fiscales fédérales .....	17
Coordonnées de l'organisation.....	17
Annexe : définitions.....	19
Notes en fin d'ouvrage .....	23

---



## De la part du président

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2021-2022 du Comité externe d'examen de la GRC.

En procédant à l'examen impartial et indépendant d'appels portant sur des questions d'emploi de portée générale qui touchent les membres de la GRC, dont des décisions sur des plaintes de harcèlement, des affaires disciplinaires ainsi que la rétrogradation ou le licenciement de membres de la GRC pour diverses raisons, le CEE contribue à garantir l'équité et la transparence des processus de recours au sein de la GRC et aide ainsi la Gendarmerie à servir la population canadienne.



Après avoir travaillé en collaboration avec le ministère de portefeuille et les organismes centraux au cours de la dernière année pour assurer l'intégrité de son programme, le CEE a reçu des fonds permanents supplémentaires à l'automne 2020.

Avec ces fonds permanents supplémentaires, la priorité du CEE en 2021-2022 consistera à mettre en œuvre les nouvelles ressources et à leur offrir formation et soutien continu. De plus, le CEE s'emploiera toujours à réduire son arriéré de dossiers tout en effectuant des examens indépendants et en présentant des conclusions et des recommandations impartiales pour bien servir les membres et les gestionnaires de la GRC ainsi que la Gendarmerie.

Au cours de l'année 2020, le CEE a relevé de nombreux défis et a dû réorienter ses ressources et user de créativité dans ses stratégies tout en faisant du bien-être et de la santé mentale de ses employés une priorité pendant cette pandémie sans précédent. Malgré les difficultés liées au travail à distance imposé pour respecter les recommandations des autorités de santé publique et des gouvernements, je suis heureux d'annoncer que le CEE est en bonne voie pour dépasser l'objectif qu'il avait atteint en 2019-2020.

Nous avons connu de nombreux succès en 2020 et nous continuerons à le faire en 2021. Grâce aux fonds permanents supplémentaires qu'il a obtenus et aux ressources supplémentaires qu'il a mises en œuvre, le CEE a procédé à un examen stratégique rigoureux de son arriéré et a déjà pris et continue de prendre de nombreuses mesures pour réduire le délai excessif dans lequel il

répond aux préoccupations des membres. J'estime que le CEE a présenté à la commissaire et aux arbitres de dernier niveau des conclusions et des recommandations très utiles et réfléchies pour les aider à trancher les cas des membres. En ce début d'exercice 2021-2022, nous devons encore composer avec les réalités de la pandémie, et c'est pourquoi le bien-être et la santé mentale des employés du CEE demeureront l'une des principales priorités.

Le président,

Charles Randall Smith

## Aperçu de nos plans

Le CEE sera encore soumis à d'importantes contraintes opérationnelles en raison d'un arriéré de dossiers et de prévisions du volume de travail qui dépassent encore ce qui a été observé par le passé. Le CEE gère deux types de dossiers renvoyés par la GRC : les dossiers relevant des dispositions législatives en vigueur et ceux qui relèvent des anciennes dispositions législatives, c'est-à-dire les dossiers ouverts à la GRC avant le 28 novembre 2014.

En 2021-2022, le CEE concentrera ses efforts sur l'orientation et la formation du nouveau personnel embauché dans le cadre des ressources permanentes approuvées à l'automne 2020 pour assurer l'intégrité de son programme. Cette étape, et le soutien au personnel en général, seront essentiels pour renforcer et consolider la capacité du programme afin de continuer à réduire l'arriéré de dossiers en attente d'examen.

Le CEE a toujours comme priorité d'améliorer continuellement son programme, ce qu'il fera en surveillant et en gérant activement sa charge de travail et ses pratiques d'examen des dossiers. L'une de ses autres priorités demeure l'élaboration et la publication de normes de prestation de services assorties de délais d'examen des dossiers (comme l'exige l'article 28.1 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*).

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du Comité externe d'examen de la GRC, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du Comité externe d'examen de la GRC, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus » du présent rapport.





## Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles.

### Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC

#### Description

Effectuer des examens et formuler des conclusions et des recommandations en toute indépendance et impartialité en vue de décisions définitives sur des appels interjetés contre des décisions rendues à la GRC concernant des plaintes de harcèlement, des cas de déontologie, des licenciements ou des rétrogradations ainsi que des cessations de versement de la solde et des indemnités.

Le [Comité externe d'examen de la GRC<sup>i</sup>](#) (CEE) est un tribunal administratif indépendant qui favorise des relations de travail justes et équitables et contribue à renforcer la responsabilité à tous les échelons au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Outre les tribunaux, le CEE constitue le seul mécanisme d'examen indépendant que peuvent utiliser les membres et la direction de la GRC pour traiter les questions de relations de travail. Le CEE examine en toute impartialité des appels interjetés contre certaines mesures disciplinaires imposées à des membres de la GRC et contre des décisions écrites concernant des plaintes de harcèlement, des révocations de nomination, des licenciements, des rétrogradations et des ordres de cessation du versement de la solde et des indemnités. La GRC renvoie les dossiers sur ces questions devant le CEE pour examen en application des articles 33 et 45.15 de la [Loi sur la Gendarmerie royale du Canada<sup>ii</sup>](#) et de l'article 17 du [Règlement de la Gendarmerie royale du Canada<sup>iii</sup>](#). Le CEE examine tous les documents des dossiers renvoyés par la GRC, lesquels peuvent comprendre des déclarations de la part de membres (plaignants, intimés et autres), des enregistrements vidéo ou audio et des dépositions de témoins, des documents historiques de dossiers de ressources humaines ainsi que d'autres documents. Après l'examen d'un dossier, le CEE présente ses conclusions et recommandations à la commissaire de la GRC (qui rend une décision finale) et aux parties. Dans ses conclusions et recommandations, le CEE veille à ce que les principes généraux du droit administratif et du droit du travail, tout comme les obligations prévues dans la [Loi sur la GRC](#) et d'autres lois pertinentes telles que la [Loi canadienne sur les droits de la personne<sup>iv</sup>](#), soient respectés dans le processus décisionnel. Le CEE formule parfois des recommandations afin que des modifications de portée générale soient apportées ou que des mesures soient prises pour régler des questions soulevées dans un dossier (p. ex., des modifications aux politiques ou aux pratiques de gestion de la GRC ou de la formation nouvelle ou supplémentaire à l'intention des membres ou des gestionnaires de la GRC). Les membres de la GRC et le public peuvent consulter les résumés des conclusions et des recommandations du CEE ainsi que les rapports et les documents de recherche de l'organisation en consultant le [site Web et les publications](#)

du CEE<sup>v</sup>; les membres de la GRC y ont aussi accès par l'intermédiaire d'exposés et d'autres activités de liaison.

### **Faits saillants de la planification**

Actuellement, plus de 300 dossiers sont en cours ou en attente d'examen au CEE, ce qui entraîne un long délai entre le moment où le CEE reçoit un dossier et celui où il en termine l'examen. En 2021-2022, après l'embauche de ressources supplémentaires grâce au financement permanent approuvé à l'automne 2020 pour assurer l'intégrité du programme, le CEE se concentrera sur l'acquisition des compétences et des connaissances de ses nouveaux employés tout en assurant une utilisation stratégique et efficace de ses ressources pour augmenter sa capacité à examiner les dossiers.

Les normes de service que le CEE devrait mettre en place en 2021-2022 contribueront à gérer le programme tout en favorisant la transparence et la responsabilisation.

Le CEE effectuera des activités de liaison pour sensibiliser les membres de la GRC aux questions touchant le milieu de travail et les recours (p. ex., en leur distribuant les résumés des dossiers examinés qui figurent dans le *Communiqué* du CEE et en présentant des exposés virtuels aux représentants de la GRC ayant des responsabilités en matière de recours, aux gestionnaires ou aux représentants des employés). En outre, pour faciliter l'exécution du programme, la planification et la gestion des risques, le CEE continuera à s'entretenir régulièrement avec la GRC sur des questions générales touchant la gestion du programme, la charge de travail et l'administration.

Tout en se préparant à relever les défis qui l'attendent en 2021-2022, le CEE veillera à ce que ses conclusions et recommandations formulées dans chaque dossier soient exactes sur le fond, claires et pertinentes pour les parties et la commissaire de la GRC.

## Résultats prévus pour l'Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les conclusions et les recommandations du CEE favorisent l'équité et la transparence des processus de recours et des processus décisionnels de la GRC.	Le degré de concordance entre les décisions définitives de la GRC et les recommandations du CEE, exprimé par le pourcentage de décisions définitives de la GRC qui concordent entièrement, qui concordent partiellement ou qui ne concordent pas avec les recommandations.	Jusqu'à 100 %, aucune cible précise	En continue	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	D'accord dans 82 %, partiellement d'accord dans 4% et en désaccord dans 14%
Les conclusions et les recommandations sont présentées en temps opportun.	Le pourcentage de conclusions et de recommandations présentées à l'intérieur du délai prévu dans la norme de service.	100 %	Avril 2023	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	Sans objet
Les membres de la GRC et le public ont accès aux renseignements les plus récents sur les questions traitées par le CEE dans ses examens.	Fréquence à laquelle les derniers résumés des conclusions et des recommandations du CEE ainsi que ceux des décisions définitives de la GRC sont affichés sur le site Web.	100 % des résumés sont publiés sur le site Web dans les deux mois suivant la fin du trimestre.	En continue	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	Sans objet (le CEE est passé de l'AAP au CMR en 2019-2020)	100%

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire du programme du Comité externe d'examen de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>vi</sup>.

Ressources financières budgétaires prévues pour l'Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
6 432 998	6 432 998	6 433 553	6 433 553

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire du programme du Comité externe d'examen de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>vii</sup>.

Ressources humaines prévues pour l'Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
33	33	33

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire du programme du Comité externe d'examen de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>viii</sup>.

## Services internes : résultats prévus

### Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Depuis l'exercice 2009-2010, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dispense le CEE de son obligation de rendre compte des Services internes en tant que programme distinct (vu la nature ciblée du programme du CEE et les ressources qui y sont associées). Par conséquent, le présent rapport présente l'information en fonction de l'unique programme du CEE et ne contient pas de renseignements présentés séparément sur les Services internes.



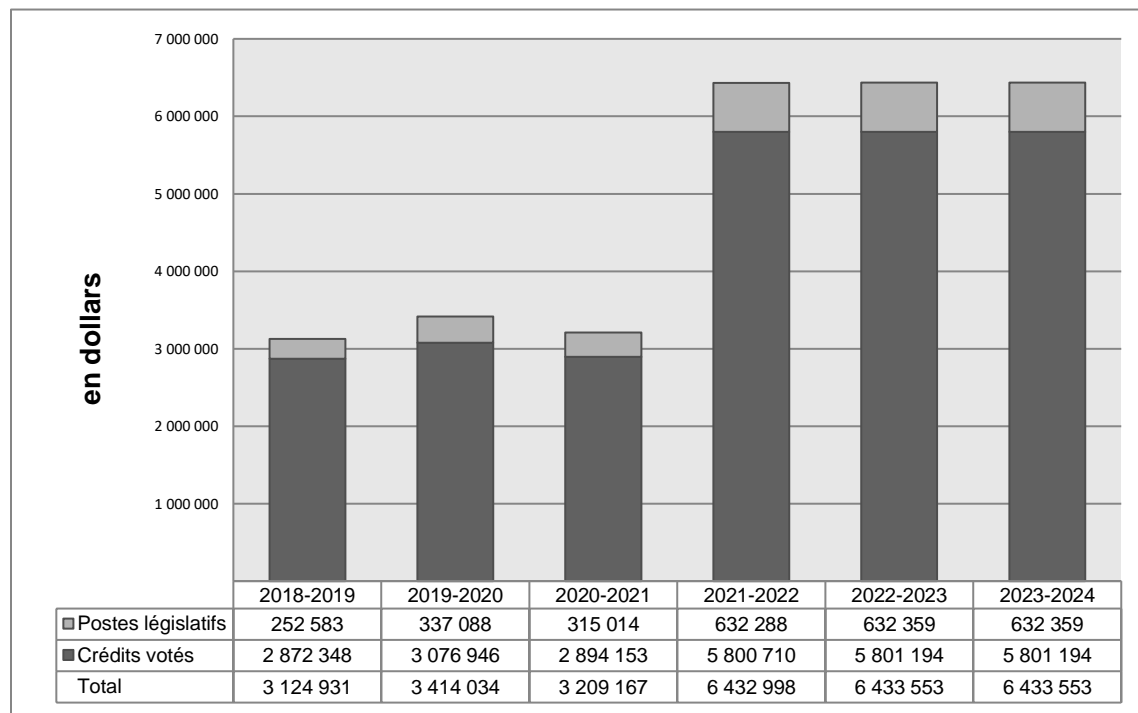
## Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

### Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



À l'automne de l'exercice 2020-2021, le CEE a obtenu des fonds permanents supplémentaires pour renforcer la capacité et l'intégrité de son programme. Avec davantage de ressources pour remplir son mandat en temps utile et de manière efficace, le CEE contribuera à l'intégrité du système de recours de la GRC.

## Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle du Comité externe d'examen de la GRC et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2018-2019	Dépenses 2019-2020	Prévisions des dépenses 2020-2021	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	2 311 207	3 132 901	3 209 167	6 432 998	6 432 998	6 433 553	6 433 553
<b>Total partiel</b>	2 311 207	3 132 901	3 209 167	6 432 998	6 432 998	6 433 553	6 433 553
Services internes	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	2 311 207	3 132 901	3 209 167	6 432 998	6 432 998	6 433 553	6 433 553

\* Le CEE est dispensé de l'obligation de rendre compte séparément de ses dépenses relatives aux Services internes.

Après avoir travaillé en collaboration avec le ministère de portefeuille et les organismes centraux pour combler ses besoins en financement permanent, le CEE a reçu des fonds permanents supplémentaires à l'automne de l'exercice 2020-2021 afin d'assurer l'intégrité de son programme d'examen d'appels.



## Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle du Comité externe d'examen de la GRC et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

### Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	9.72	14.9	17	33	33	33
<b>Total partiel</b>	9.72	14.9	17	33	33	33
Services internes	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	9.72	14.9	17	33	33	33

\* Le CEE est dispensé de l'obligation de rendre compte séparément de ses dépenses relatives aux Services internes.

L'effectif prévu du CEE pour l'exercice 2021-2022 et ceux à venir s'élève à 33 ETP. La hausse d'ETP entre 2020-2021 et 2021-2022 s'explique par l'augmentation de la capacité et la création de nouveaux postes à la suite de fonds permanents supplémentaires obtenus à l'automne de l'exercice 2020-2021.

## Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du Comité externe d'examen de la GRC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2021-2022](#)<sup>ix</sup>.

## État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations du Comité externe d'examen de la GRC de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web du Comité externe d'examen de la GRC](#).

État des résultats condensé prospectif  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2020-2021	Résultats prévus 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins prévisions des résultats de 2020-2021)
Total des dépenses	5 855 015	6 779 840	894 825
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 855 015	6 779 840	894 825

L'écart entre les prévisions des résultats pour 2020-2021 et les résultats prévus pour 2021-2022 s'explique par les montants du financement permanent du programme approuvés à l'automne 2020. Le total des dépenses prévues pour 2021-2022 s'élève à 6 779 840 \$ comparativement à 5 855 015 \$ pour 2020-2021, ce qui représente une augmentation de 894 825 \$.

## Renseignements ministériels

### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle :** L'honorable William Sterling Blair, C.P., C.O.M, député

**Administrateur général :** Charles Randall Smith, président

**Portefeuille ministériel :** Sécurité publique et Protection civile

**Instruments habilitants :** *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. (1985), ch. R-10*<sup>xi</sup>

**Année d'incorporation ou de création :** 1986

### Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web du Comité externe d'examen de la GRC](#)<sup>xii</sup>.

### Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés du Comité externe d'examen de la GRC pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous.

Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC		Services internes	
Cadre ministériel des résultats	Les conclusions et les recommandations du CEE favorisent l'équité et la transparence des processus de recours et des processus décisionnels de la GRC.		Le degré de concordance entre les décisions définitives de la GRC et les recommandations du CEE, exprimé par le pourcentage de décisions définitives de la GRC qui concordent entièrement, qui concordent partiellement ou qui ne concordent pas avec les recommandations.
	Les conclusions et les recommandations sont présentées en temps opportun.		Le pourcentage de conclusions et de recommandations présentées à l'intérieur du délai prévu dans la norme de service.
	Les membres de la GRC et le public ont accès aux renseignements les plus récents sur les questions traitées par le CEE dans ses examens.		Fréquence à laquelle les derniers résumés des conclusions et des recommandations du CEE ainsi que ceux des décisions définitives de la GRC sont affichés sur le site Web.
Répertoire des programmes	Examen d'appels		



## Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire du programme du Comité externe d'examen de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>xiii</sup>.

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur [site Web du Comité externe d'examen de la GRC](#)<sup>xiv</sup>.

- ▶ Objectifs de développement durable

## Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du Comité externe d'examen de la GRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>xv</sup>. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

### Adresse postale

Comité externe d'examen de la GRC  
C.P. 1159, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5R2  
Canada

**Numéro(s) de téléphone :** 613-998-2134

**Numéro(s) de télécopieur :** 613-990-8969

**Adresse(s) de courriel :** [org@erc-cee.gc.ca](mailto:org@erc-cee.gc.ca)

**Site(s) Web :** <http://www.erc-cee.gc.ca>



## Annexe : définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])**

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

### **cadre ministériel des résultats (departmental results framework)**

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein (full time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

**expérimentation (experimentation)**

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)**

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.



**plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

**priorité ministérielle (departmental priority)**

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme (program)**

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes (program inventory)**

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle (core responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (result)**

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel (departmental result)**

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

**résultat stratégique (strategic outcome)**

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

---

## Notes en fin d'ouvrage

---

- i. Comité externe d'examen de la GRC, <http://www.erc-cee.gc.ca/index-fr.aspx>
- ii. Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html>
- iii. Règlement de la Gendarmerie royale du Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2014-281/index.html>
- iv. Loi canadienne sur les droits de la personne, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-6/index.html>
- v. Site Web du Comité externe d'examen de la GRC, <http://www.erc-cee.gc.ca/index-fr.aspx>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- viii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ix. Budget principal des dépenses 2019-2020, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- x. Comité externe d'examen de la GRC, États financiers prospectifs, <https://www.erc-cee.gc.ca/cnt/rsrscs/rprts/fofs-efp/index-fr.aspx>
- xi. Loi sur la Gendarmerie royal du Canada, <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html>
- xii. Comité externe d'examen de la GRC, Raison d'être, mandat et rôle, <https://www.erc-cee.gc.ca/cnt/bt/rspnsblts-fr.aspx>
- xiii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xiv. Comité externe d'examen de la GRC, Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.erc-cee.gc.ca/cnt/rsrscs/rprts/dprtmntl-pln/index-fr.aspx>
- xv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>